

## Familles Rurales en Limousin

- ▶ 3 000 familles adhérentes
- ▶ 43 associations locales
- ▶ 2 fédérations départementales
- ▶ 4 Relais Familles
- ▶ 2 permanences départementales d'information et de défense des consommateurs
- ▶ 5 centres de loisirs
- ▶ 4 lieux d'accueil de la petite enfance : crèches, maison d'assistantes maternelles, RAM...

**Familles Rurales**  
**Fédération régionale du Limousin**  
20 rue Olivier de Serres  
87100 LIMOGES  
05 55 78 98 83  
[famillesrurales.limousin@orange.fr](mailto:famillesrurales.limousin@orange.fr)

**Familles Rurales**  
**Fédération départementale  
de Haute-Vienne**  
20 allée Olivier de Serres  
87100 LIMOGES  
05 55 33 74 46  
[fd.jeunesse.87@orange.fr](mailto:fd.jeunesse.87@orange.fr)

## Réseaux Voisineurs de la Haute Vienne en partenariat avec :



### Pour vivre mieux, soyons solidaires !

Familles Rurales est une association loi 1901, ne relevant d'aucune sensibilité politique, syndicale ou professionnelle, agréée et habilitée par de nombreux ministères.

Familles Rurales, c'est 45 000 bénévoles et 20 000 salariés dans toute la France.

## Familles Rurales HAUTE VIENNE

### Devenez Voisineurs...

... en visitant des personnes isolées à leur domicile.

### Devenez Voisinés...

... en recevant des visites à votre domicile.

Contact :  
**Fédération familles Rurales  
Haute-Vienne**  
**05.55.33.74.46**



# Présentation de l'activité voisineur



Les associations du Mouvement Familles Rurales, ont pour but de **répondre aux attentes et aux besoins des familles** du milieu rural.

C'est pour cela ont été créés les réseaux de  
« **VOISINEURS** »

## Voisineur

### Qu'est qu'un voisineur ?

Tout le monde peut être voisineur. Il suffit d'être ouvert, à l'écoute, d'accepter d'offrir un peu de son temps, d'avoir envie de donner mais aussi de recevoir.

### Qu'est-ce que voisiner ?

C'est rendre visite à une personne seule ou isolée, l'accompagner en promenade, pratiquer une activité, lire le journal, discuter, jouer...

### Quel engagement cela représente ?

Devenir adhérent de l'association et être disponible au moins une fois par mois, pendant un an.



## Voisiné

### Qu'est-ce qu'un voisiné ?

Toute personne qui se sent seule et/ou isolée et qui souhaite recevoir une visite régulière, partager des moments conviviaux, se changer les idées.

### Comment être voisiné ?

Il suffit de contacter l'association pour demander si un voisineur est disponible. Une première visite sera organisée pour se rencontrer puis définir le rythme et la durée des visites.

**Ce service est gratuit.**

***Si vous êtes intéressés, pour devenir voisineur ou pour recevoir de la visite, contactez-nous :***

**Fédération familles Rurales  
Haute-Vienne  
05.55.33.74.46**